

CSA MAYOTTE

DU 27 MAI 2026

A Mamoudzou, le 29 mai 2026

MAJICAVO : LES CONSTATS SONT FAITS. LES ACTES SE FONT TOUJOURS ATTENDRE.

L'**UFAP UNSa Justice Mayotte** a participé au CSA départemental du 27 mai 2026 avec une ligne claire : **porter la réalité du terrain et obtenir des réponses concrètes pour les personnels.**

Après plusieurs heures d'échanges, un constat s'impose :

L'Administration reconnaît enfin une grande partie des difficultés dénoncées depuis des années par les agents et par l'**UFAP UNSa Justice**. Mais reconnaître ne suffit plus !

SURPOPULATION : LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES

Lors du CSA, l'administration a confirmé que le CP de Majicavo demeure l'établissement le plus surpeuplé de la DSPOM. Aujourd'hui :

- 240,66 % de densité carcérale.
- 310 matelas au sol.
- des secteurs dépassant régulièrement les seuils supportables.
- des personnels confrontés quotidiennement à une pression sécuritaire permanente.

Ces chiffres ne sont plus des alertes. Ils sont devenus le quotidien des agents.

L'**UFAP UNSa Justice** refuse que cette situation soit banalisée.

FUTUR ÉTABLISSEMENT : DES RÉPONSES ATTENDUES

L'administration confirme que Mayotte fait partie des priorités nationales pour la construction d'un nouvel établissement. Pour autant, de nombreuses interrogations demeurent.

Alors que le projet initial évoquait un établissement **(CD) de 400 places**, les échanges actuels portent désormais sur une capacité de **250 places (un QCP)** !

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, c'est un affront de plus et cette évolution soulève une question simple : Comment répondre durablement à une surpopulation record avec un projet revu à la baisse ?

Nous exigeons :

- une communication transparente sur l'avancement réel du projet.
- un calendrier précis.
- une capacité adaptée à la réalité pénale du territoire.
- l'anticipation immédiate des besoins en personnels.

Les agents n'ont plus besoin d'annonces, ils ont besoin de certitudes.

EFFECTIFS : DES ARRIVÉES OUI, MAIS UNE VRAIE STRATÉGIE DEMAIN ?

Plusieurs arrivées ont été annoncées dans les prochains mois.

L'**UFAP UNSa Justice** en prend acte. Mais nous avons rappelé une évidence :

Les difficultés du CP Majicavo ne seront pas réglées uniquement par quelques mouvements de mobilité.

Nous avons demandé :

- une réflexion sur l'évolution des organigrammes ;
- une stabilisation durable des effectifs ;
- une meilleure prise en compte de la charge réelle de travail ;
- des moyens adaptés à la surpopulation subie par l'établissement.

L'UFAP UNSa Justice refuse que les effectifs de demain reposent uniquement sur des arbitrages temporaires.

SPIP : LES OUBLIÉS DU SYSTÈME

L'UFAP UNSa Justice a également porté la situation du SPIP.

Les constats sont connus :

- manque de CPIP.
- absence persistante de psychologue.
- difficultés de recrutement.
- problèmes d'attractivité.
- locaux inadaptés.

Le SPIP ne peut pas être la variable d'ajustement du système pénitentiaire mahorais.

L'attractivité de Mayotte doit enfin devenir une priorité concrète et non un simple sujet de réflexion.

ISG : UNE AVANCÉE OBTENUE, UN COMBAT QUI CONTINUE

Sur l'ISG, **L'UFAP UNSa Justice** reconnaît les avancées obtenues et les paiements engagés.

Cependant, nous avons rappelé avec force que les agents ne doivent pas subir les conséquences :

- des erreurs administratives.
- des refus passés.
- des délais de traitement.
- ou des interprétations successives de textes complexes.
-

L'UFAP UNSa Justice continuera d'accompagner tous les collègues qui estiment avoir été lésés dans leurs droits.

Parce qu'un droit reconnu tardivement reste un droit qui aurait dû être respecté dès le départ.

L'UFAP RESTE MOBILISÉE

Au-delà des chiffres et des présentations administratives, une réalité demeure :

Les personnels de Mayotte continuent d'assurer leurs missions dans des conditions que beaucoup d'autres établissements n'accepteraient pas.

L'UFAP UNSa Justice continuera à défendre :

- ✓ des effectifs à la hauteur des besoins.
- ✓ un nouvel établissement adapté aux réalités du territoire.
- ✓ une amélioration réelle des conditions de travail.
- ✓ la sécurisation des personnels.
- ✓ le respect intégral des droits des agents.

Les constats sont désormais connus de tous. Il est temps que les décisions suivent.

Les élus CSA D pour l'UFAP UNSa Justice Mayotte